

RÉOUVERTURE DES GUICHETS D'AIDES À LA RÉNOVATION

Bonne nouvelle : les guichets de l'Anah ont rouvert le 23 février 2026 ! Les ménages peuvent à nouveau déposer un dossier pour bénéficier de MaPrimeRénov', MaPrimeAdapt' et Ma Prime Logement Décent.

Ce qui change

Pour une rénovation d'ampleur, un rendez-vous préalable avec un conseiller France Rénov' est désormais **obligatoire avant le dépôt d'une demande d'aide**. Cet accompagnement vise à sécuriser les projets et à éviter les arnaques.

Les rénovations globales sont par ailleurs prioritairement destinées aux logements classés E, F ou G (« passoires énergétiques »).

Avant de vous lancer dans des travaux de rénovation énergétique, les conseillers d'Heol vous reçoivent sur rdv à l'agence de Morlaix et sans rendez-vous lors des permanences dans les Espaces France Service de Landivisiau, Saint-Pol-de-Léon et Cléder (voir les dates sur le site internet www.heol-energies.org) pour vous accompagner dans la compréhension des aides disponibles, dans l'analyse des devis et vous apportent des conseils techniques sur les travaux.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org